



**PROGRAMME DE PARRAINAGE
POUR ÉTUDIANTS INTERNATIONNAUX ET IMMIGRANTS
DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

[http://www.usherbrooke.ca/etudiants/liens-utiles/
parrainage-pour-etudiants-internationaux/](http://www.usherbrooke.ca/etudiants/liens-utiles/parrainage-pour-etudiants-internationaux/)

GUIDE DU PARTICIPANT AU PROGRAMME DE PARRAINAGE



**UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE**

PRÉSENTATION DU PROJET

Les étudiants immigrants et internationaux font parfois face à des défis dans leur intégration universitaire et sociale. Le programme de parrainage a donc été mis sur pied afin d'accompagner les étudiants nouvellement arrivés et d'établir un échange culturel enrichissant pour les marraines et parrains.

OBJECTIFS DU PROJET

- Favoriser le rapprochement entre étudiantes et étudiants immigrants et internationaux et étudiantes et étudiants québécois¹ ;
- Favoriser l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux et immigrants;
- Sensibiliser la communauté universitaire aux différences culturelles tout en leur permettant de vivre un engagement interculturel.

RÔLE DU PARRAIN

Le parrain soutient l'étudiante ou l'étudiant dans son intégration à l'Université de Sherbrooke, à la ville de Sherbrooke et à la société québécoise. Il doit :

- Répondre aux questions de l'étudiant parrainé (ex. : informations sur le Québec, la ville de Sherbrooke et ses commerces et institutions; la culture, les habitudes, les comportements des Québécoises et Québécois; le climat; les études, les normes de présentation des travaux; les règles et règlements de l'Université; les questions administratives et celles concernant les services de l'Université, etc.);
- Diriger l'étudiant parrainé vers les bons endroits lorsque ce dernier a des questions (ex. : Services à la vie étudiante, Bureau de la registraire, Services à la clé, etc.);
- Guider l'étudiant parrainé sur le campus de l'Université et dans la ville de Sherbrooke;
- Au besoin, accompagner l'étudiant parrainé dans ses démarches en agissant comme facilitatrice ou facilitateur; toutefois, il n'est pas recommandé que le parrain se substitue à l'étudiant parrainé.

RÔLE DES DEUX PARTICIPANTS

Il revient aux deux participants de planifier les rencontres selon la fréquence et la manière qui leur convient. Ils peuvent partager leurs intérêts et faire découvrir leur culture à l'autre.

1. Inclut les résidentes et résidents permanents qui se sentent à l'aise avec les repères québécois.

ATTITUDE À ADOPTER

Déménager dans un pays étranger pour y étudier et y vivre peut être en soi un défi. Une personne peut alors se sentir isolée, déboussolée, incompetente sans ses repères habituels. La communication entre le parrain et l'étudiante ou l'étudiant parrainé devient un élément essentiel dans la réussite du parrainage. L'adoption des attitudes suivantes favorise sa réussite :

- établir, dès le départ, les attentes, les limites, les besoins et l'implication de chacune et chacun;
- respecter et faire respecter la confidentialité de vos échanges et l'intimité de chacune et chacun;
- être à l'écoute de l'étudiant parrainé et être empathique avec lui.

EXCLUS DU PARRAINAGE

- Aide financière ou aide aux travaux. Respectez vos limites;
- Participation de près ou de loin à un conflit ou à un problème;
- Résolution de problèmes en le prenant sur vous.

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Les participants qui le veulent peuvent demander une attestation de participation à la fin de la session. Pour ce faire, visitez www.usherbrooke.ca/vie-etudiante en février de chaque année.



CODE D'ÉTHIQUE

1) RESPECT

Les parrains et les étudiants parrainés ont droit au respect comme personnes intègres et autonomes. Ainsi, le parrain s'engage à :

- favoriser l'établissement d'un climat d'entraide et de coopération;
- au besoin, être celui qui initie les rencontres et les activités;
- bannir toute forme de harcèlement.

2) INTÉGRITÉ

La relation de parrainage doit rester une relation sans équivoque, dans laquelle chaque acteur doit bien connaître son rôle. Ainsi, le parrain a l'obligation d'adopter un comportement intègre; il s'engage à :

- honorer toutes ses promesses et tous ses engagements, verbaux ou écrits;
- reconnaître la limite de ses connaissances et à orienter l'étudiant parrainé vers les ressources pertinentes;
- ne pas émettre de jugements de valeur sur l'étudiant parrainé dans le cadre de la relation de parrainage.

3) IMPLICATION

Le processus de parrainage est totalement volontaire et bénévole.

- Il est exempt de toute compensation financière ou matérielle;
- Il découle d'un intérêt sincère du parrain et se traduit par une implication dynamique de celui-ci dans le processus d'accueil, de rapprochement interculturel et d'intégration de l'étudiant parrainé.



PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS DE PROBLÈMES

À la suite de vos premières rencontres, il est possible que vous ne puissiez établir une relation viable. Si une telle situation survient, vous devez communiquer avec la coordonnatrice au local E1-114A, Pavillon de la vie étudiante, ou par courriel à parrainage@USherbrooke.ca.

Nous verrons s'il convient ou s'il est possible de procéder à un nouveau jumelage. Par contre, cette mesure est exceptionnelle et ne pourra être appliquée plus d'une fois par parrain et par étudiante ou étudiant parrainé. Si au cours de la période de parrainage, vous éprouvez des difficultés avec l'étudiante ou l'étudiant parrainé (ex. : non-respect du code d'éthique, de vos limites, des engagements, etc.) vous devez contacter la coordonnatrice du projet.

POUR MIEUX DÉCOUVRIR L'AUTRE...

Dans l'attente de la rencontre avec l'étudiant que vous parrainerez, vous pouvez consulter le site suivant :

<http://perspective.usherbrooke.ca/>

SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS

Nous avons établi une liste d'activités et de lieux de rencontre à Sherbrooke et dans ses alentours pour vous donner des idées. Celles-ci sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.usherbrooke.ca/etudiants/liens-utiles/parrainage-pour-etudiants-internationaux/>



Pour connaître les services de l'Université

www.usherbrooke.ca/vie-etudiante

Coordonnées utiles sur le campus

Accueil des étudiants internationaux

Assurance médicaments et hospitalisation, papiers immigration, ...

www.usherbrooke.ca/etudiants-internationaux/

Tél : 819 821-7668

Guide d'accueil pour étudiants internationaux

www.usherbrooke.ca/etudiants-internationaux/fr/guide-d-accueil/

Centre de services

Information : 819 821-7662

Carrefour de l'information : 819 821-7240

Droit des étudiants :

Protectrice des droits des étudiants : 819 821-7706

Dignité et respect de la personne : 819 821-8000, poste 65538

Entraide étudiante : 819 821-8000 poste 6CLES

Clé du français langue seconde : poste 63950

Centre de langues

Tél : 819 821-8000, poste 62560

langues@usherbrooke.ca

Vie associative :

REMDUS : 819 821-7998

FEUS : 819 821-7655

AIEUS : association.interculturelle@usherbrooke.ca

www.USherbrooke.ca/vers/associations



Ont pris part à l'élaboration du programme

Regroupement des Étudiantes et Étudiants de maîtrise, de Diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke

Fédération Étudiantes de l'Université de Sherbrooke

Services à la vie étudiante

Passeport Réussite

Bureau de la registraire

Centre de langues

Centre universitaire de formation en environnement

Association interculturelle des étudiantes et étudiants de l'Université de Sherbrooke

Pour nous contacter:

parrainage@usherbrooke.ca
<http://usherbrooke.ca/etudiants/liens-utiles/parrainage-pour-etudiants-internationaux/>